



**INQUIRY OF MINISTRY
DEMANDE DE RENSEIGNEMENT AU GOUVERNEMENT**

PREPARE IN ENGLISH AND FRENCH MARKING "ORIGINAL TEXT" OR "TRANSLATION"
PRÉPARER EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS EN INDIQUANT "TEXTE ORIGINAL" OU "TRADUCTION"

QUESTION NO./N° DE LA QUESTION Q-2833	BY / DE Mr. Barlow (Foothills)	DATE June 14, 2024
--	-----------------------------------	-----------------------

Reply by the Minister of Environment and Climate Change
Réponse du ministre de l'Environnement et du Changement climatique

The Honourable Steven Guilbeault

PRINT NAME OF SIGNATORY
INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE

SIGNATURE
MINISTER OR PARLIAMENTARY SECRETARY
MINISTRE OU SECRÉTAIRE PARLEMENTAIRE

QUESTION
With regard to the government's Clean Fuel Regulations and Clean Fuel Standard: what is the projected impact that the regulations and the standard will have on Canada's gross domestic product, broken down by year between now and 2030?

REPLY / RÉPONSE

ORIGINAL TEXT
TEXTE ORIGINAL

TRANSLATION
TRADUCTION

ENVIRONMENT AND CLIMATE CHANGE CANADA (ECCC)

Information on the GDP (Gross Domestic Product) impact estimates of the *Clean Fuel Regulations* for 2030 is included in the Regulatory Impact Analysis Statement, published along with the Regulations in 2022 (<https://www.gazette.gc.ca/rp-pr/p2/2022/2022-07-06/html/sor-dors140-eng.html>).

To evaluate the direct impact of the Regulations, as well as the effect of relative price changes on Canadian economic activity and GHG (greenhouse gases) emissions, a macroeconomic analysis was completed. When these effects are taken into account, it is estimated that the Regulations will result in an overall GDP (Gross Domestic Product) decrease of up to \$9.0 billion (or up to 0.3% of total GDP) while reducing up to 26.6 Mt of GHG (greenhouse gases) emissions in 2030, using an upper bound scenario where all credits are sold at the marginal cost per credit.

The Regulations will work in combination with other federal, provincial, and territorial climate change policies to create an incentive for firms to invest in innovative technologies and fuels by setting long-term, predictable and stringent targets. The broad range of compliance strategies allowed under the Regulations will also allow fossil fuel suppliers the flexibility to choose the lowest-cost compliance actions available. If the Regulations induce more long-term innovation and economies of scale than projected in the estimates presented in this analysis, then the Regulations could result in lower costs and greater benefits, particularly over a longer time frame.

The social cost of carbon is a monetary measure of the net global damage from climate change that results from an additional metric tonne of CO₂ emissions for a given year. Since the publication of the *Clean Fuel Regulations* (July 2022), the federal government has updated the social cost of carbon estimates, aligned with updates made by the U.S. EPA (United States Environmental Protection Agency). Taking this into account, it is expected that the monetized benefits of the Regulations will exceed its costs, over the full timeframe of analysis (2022 to 2040).



INQUIRY OF MINISTRY DEMANDE DE RENSEIGNEMENT AU GOUVERNEMENT

PREPARE IN ENGLISH AND FRENCH MARKING "ORIGINAL TEXT" OR "TRANSLATION"
PRÉPARER EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS EN INDIQUANT "TEXTE ORIGINAL" OU "TRADUCTION"

QUESTION NO./N° DE LA QUESTION Q-2833	BY / DE M. Barlow (Foothills)	DATE Le 14 juin 2024
--	----------------------------------	-------------------------

Reply by the Minister of Environment and Climate Change
Réponse du ministre de l'Environnement et du Changement climatique

L'honorable Steven Guilbeault

PRINT NAME OF SIGNATORY
INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE

SIGNATURE
MINISTER OR PARLIAMENTARY SECRETARY
MINISTRE OU SECRÉTAIRE PARLEMENTAIRE

QUESTION
En ce qui concerne le Règlement sur les combustibles propres et la Norme sur les combustibles propres du gouvernement : quel est l'impact prévu du règlement et de la norme sur le produit intérieur brut du Canada, ventilé par année, d'ici à 2030?

REPLY / RÉPONSE ORIGINAL TEXT / TEXTE ORIGINAL TRANSLATION / TRADUCTION

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE CANADA (ECCC)

De l'information sur les estimés de l'impact sur le PIB (Produit Intérieur Brut) en 2030 du *Règlement sur les combustibles propre* est comprise dans le Résumé de l'étude d'impact de la réglementation, publié conjointement au règlement en 2022 (<https://www.gazette.gc.ca/rp-pr/p2/2022/2022-07-06/html/sor-dors140-fra.html>).

Une analyse macro-économique a été effectuée pour évaluer l'impact direct du règlement ainsi que l'effet de la variation des prix relatifs sur l'activité économique canadienne et les émissions de GES (gaz à effet de serre). Lorsqu'on tient compte de ces effets, il est estimé que le règlement entraînera une baisse du PIB (Produit Intérieur Brut) du Canada d'au plus 9,0 milliards de dollars (ou d'au plus 0,3 % du PIB du Canada) de même qu'une réduction d'au plus 26,6 Mt d'émissions de GES (gaz à effet de serre) en 2030, en utilisant un scénario de limite supérieure où toutes les unités de conformité sont vendues au coût marginal par unité.

Le règlement fonctionnera en conjonction avec d'autres politiques fédérales, provinciales et territoriales sur les changements climatiques pour créer un incitatif aux entreprises à investir dans des technologies et des combustibles novateurs en établissant des cibles de réduction à long terme, strictes et prévisibles. Le large éventail de stratégies de conformité autorisées en vertu du règlement donnera également aux fournisseurs de combustibles fossiles la flexibilité de choisir les mesures de conformité les moins coûteuses disponibles. Si le règlement entraîne plus d'innovation à long terme et d'économies d'échelle que ce qui est prévu dans les estimations présentées dans cette analyse, le règlement pourrait entraîner des réductions plus importantes et une baisse des coûts, en particulier sur une période plus longue.

Le coût social du carbone est une mesure monétaire des dommages mondiaux nets du changement climatique résultant d'une tonne métrique supplémentaire d'émissions de CO₂ pour une année donnée. Depuis la publication du *Règlement sur les combustibles propres*, le gouvernement fédéral a mis à jour les estimés du coût social du carbone, de manière harmonisée aux mises à jour effectuées par l'EPA (Agence de Protection de l'Environnement) aux États-Unis. En prenant en compte ces nouveaux estimés, on s'attend à ce que la valeur monétaire des avantages du règlement excède ses coûts au cours de la durée totale de l'analyse (2022 à 2040).